

I. La rapport d'activité 2022

Donnée de la structure

Dénomination : asbl Vivre chez soi

Agrément : 067/00

N° d'entreprise : BE.0411005133

Adresse : 36, Drève des Weigélias

Code postal : 1170

Localité : Watermael-Boitsfort

Coordonnées de la personne responsable du rapport d'activité

Personne de contact : Lambrecq Anaïs

Téléphone de contact : 02/660.58.71

E-mail de contact : direction@vivrechezsoi.be

Fonction de la personne de contact :
coordinatrice générale

Nom de la personne juridiquement responsable
de l'ASBL :

Leisterh David

Nombre d'équivalent temps plein (salariés et indépendants) au niveau de votre ASBL pour l'ensemble des activités (financées ou non par la COCOF) :

Direction : 0,9

Administratif : 5,8

Social/Educatif : 2,5

Médical/paramédical/psychologue : 0

Aides familiales/aides ménagères : 40,9

Volontaires : 0

Autres : 0

Nombre d'équivalent temps plein (salariés et indépendants) au niveau de votre ASBL pour l'ensemble des activités financées par la COCOF :

Direction : 0,9

Administratif : 5,8

Social/Educatif : 2,5

Médical/paramédical/psychologue : 0

Aides familiales/aides ménagères : 34,3

Volontaires : 0

Autres : 0

Nombre d'équivalent temps plein (salariés et indépendants) au niveau de votre ASBL pour l'ensemble des activités financées par la COCOF et bénéficiant d'une reconnaissance « handicap » (SPF, Phare, VAPH, AViQ, DSL,...)

Direction : 0

Administratif : 0,5

Social/Educatif : 0

Médical/paramédical/psychologue : 0

Aides familiales/aides ménagères : 0

Volontaires : 0

Autres : 0

Veillez résumer l'action globale de votre ASBL menée au cours de l'année civile considérée

Le service d'aide à domicile propose :

- Des aides familiaux pour un travail d'accompagnement dans des tâches qui sont devenues difficiles à assumer seul, comme : faire sa toilette, une course, la préparation d'un repas, le rangement, la lessive, le repassage, une démarche administrative, un déplacement, une promenade. Mais aussi pour apporter une écoute attentive, rassurante et professionnelle.
- Des aides ménagères exclusivement pour l'entretien des sols et des surfaces habitées du logement. Le travail de l'aide-ménagère est cadré par une convention.

La fréquence des prestations est déterminée en fonction des besoins de la personne et des disponibilités du service.

La durée d'une prestation est de 3h30 :

- Soit le matin de 8h30 à 12h00 (sauf le lundi : de 10h45 à 12h15)
- Soit l'après-midi de 13h00 à 16h30 (sauf le vendredi : de 13h à 16h)

De petites prestations sont également possibles pour les personnes qui souhaitent une intervention de courte durée (toilette du matin, petit déjeuner, course rapide, ...).

Les enquêtes de première demande pour cette année 2022 se répartissent comme suit :

Durant cette année 2022 nous avons pris en charge 68 nouveaux bénéficiaires.

Enquêtes de révision pour l'année 2022 :

Les enquêtes de révision pour cette année 2022 se répartissent comme suit :

Premier trimestre	37	enquêtes
Second trimestre	22	enquêtes
Troisième trimestre	19	enquêtes
Quatrième trimestre	21	enquêtes
Total pour l'année	99	enquêtes

Fins d'aides pour l'année 2022 :

Le nombre de fins d'aide pour cette année 2022 se répartit comme suit :

Premier trimestre	8	
Second trimestre	8	
Troisième trimestre	19	
<i>Quatrième trimestre</i>	8	
Total pour l'année	43	fins d'aide

Parmi ces fins d'aide, on compte 8 décès et 13 placements en maison de repos. Les autres fins d'aide correspondent principalement à des personnes dont l'état de santé s'est amélioré ou pour lesquelles la famille est intervenue mais certains bénéficiaires ont vraisemblablement trouvé d'autres solutions dont nous n'avons pas eu connaissance. Dans plusieurs cas, le dossier a été clôturé par l'équipe sociale, le service étant resté sans nouvelles du bénéficiaire pendant plus d'1 an.

De façon générale, cette augmentation des prestations hebdomadaires pour une personne est souvent associée à une grave détérioration de l'état de santé ainsi qu'à une perte d'autonomie. 2022 suit la tendance amorcée de 2021 : la majeure partie de cette augmentation est liée à la pandémie. Nos bénéficiaires sont essentiellement soufferts du manque de liens sociaux, de la peur et du manque de suivis médical.

L'avantage de combiner des petits services tôt le matin et en fin d'après-midi avec des interventions plus longues prend tout son sens et permet de mettre en place un accompagnement plus personnalisé et ciblé que jamais.

La principale préoccupation qui guide nos interventions est d'offrir à nos bénéficiaires une vie à domicile confortable, hygiénique et sécurisée le plus longtemps possible.

Les situations auxquelles nous sommes confrontées deviennent de plus en plus complexes. En plus de la traditionnelle réunion de coordination du lundi matin, nos travailleurs sociaux continuent d'encadrer des séances ciblées sur des situations précises avec le personnel de référence.

Dans ces concertations, une analyse approfondie ainsi qu'une meilleure formulation des stratégies et des points de vue sont possibles. Cela soutient grandement le projet de soutien proposé.

Là encore nous répondons toujours en parallèle aux demandes temporaires et urgentes : sorties d'hôpital, chute, aide à la prise en charge de handicap, situation de fin de vie...

Cette année encore nous continuons à travailler avec les sociétés de logement social, certains de nos bénéficiaires sont locataires dans ces sociétés.

Nous continuons également à travailler en étroite collaboration avec les services du CPAS de Watermael-Boitsfort, les communes et les centres de rééducation et divers services de coordination.

Enfin de Novembre 2021 à Mars 2022 l'équipe sociale a accueilli une stagiaire assistante sociale de deuxième année.

Comme chaque année, nous encadrons des stagiaires de notre centre de formation et d'autres écoles.

Perspectives pour l'année 2023 :

- Lancement du projet choisi dans le cadre de la démarche qualité 2023-2025
- Poursuite et développement des collaborations avec le réseau social
- Diverses formations pour les équipes d'aides-familiaux.

Le service de livraison de repas assure, du lundi au vendredi, la livraison à domicile de repas élaborés par une diététicienne et préparés par un chef de cuisine à la Résidence du CPAS de Watermael-Boitsfort.

Les repas se composent d'un potage, d'un plat chaud et d'un dessert. Il est possible de recevoir le vendredi, pour le week-end, un plat froid ou à réchauffer.

Nous pouvons proposer différents types de repas en concordance avec les besoins : diabétique, sans sel, sans sauce, sans crudité, moulu, ...

Cing véhicules spécialement équipés sillonnent les rues de la commune pour livrer les repas à l'heure du déjeuner.

Le prix d'un repas (livraison comprise) s'élève à 8,50 € et celui d'un plat « week-end » à 5,20 €.

A qui s'adresse ce service ?

Aux habitants de la commune de Watermael-Boitsfort rencontrant des difficultés dans la préparation de leur repas, que ce soit pour des raisons d'âge ou de santé physique ou mentale, ou toute autre raison entraînant une perte d'autonomie.

Cette aide peut être temporaire (retour d'hospitalisation, immobilisation, ...) ou permanente (perte d'autonomie liée à l'âge, au décès d'un conjoint, ...).

Au niveau du service repas, nous avons enregistré 61 nouvelles demandes en 2022. Il s'agit d'un service très apprécié par les personnes en perte d'autonomie momentanée ou définitive. Il leur permet de ne plus devoir se soucier de la préparation de leur repas et de conserver malgré tout une alimentation quotidienne équilibrée. Les livreurs assurent une visite quotidienne extérieure et donc le maintien du lien social.

La livraison de repas nous permet également d'assurer une autre forme d'intervention par le biais de petites prestations le matin ou en fin d'après-midi.

Nous notons également que la prise en charge de nos clients actifs a considérablement augmenté.

Cochez-le(s) type(s) d'activités mené(s) au cours de l'année par votre service agréé.

- Accueil
- Accueil 24h/7 jours
- Accompagnement individuel
- Accompagnement collectifs et/ou communautaire
- Soins
- Prévention-réduction des risques
- Prévention collective
- Appui individuel aux professionnels
- Appui collectifs aux professionnels
- Autres

Pour chaque type d'activités sélectionné à la question précédente, veuillez décrire et illustrer les prestations réalisées au cours de l'année considérée.

Le service d'aide à domicile propose :

- Des aides familiaux pour un travail d'accompagnement dans des tâches qui sont devenues difficiles à assumer seul, comme : faire sa toilette, une course, la préparation d'un repas, le rangement, la lessive, le repassage, une démarche administrative, un déplacement, une promenade. Mais aussi pour apporter une écoute attentive, rassurante et professionnelle.

- Des aides ménagères exclusivement pour l'entretien des sols et des surfaces habitées du logement. Le travail de l'aide-ménagère est cadré par une convention.

La fréquence des prestations est déterminée en fonction des besoins de la personne et des disponibilités du service.

La durée d'une prestation est de 3h30 :

- Soit le matin de 8h30 à 12h00 (sauf le lundi : de 10h45 à 12h15)
- Soit l'après-midi de 13h00 à 16h30 (sauf le vendredi : de 13h à 16h)

De petites prestations sont également possibles pour les personnes qui souhaitent une intervention de courte durée (toilette du matin, petit déjeuner, course rapide, ...).

Pour chaque type d'activités sélectionné à la question précédente, avez-vous rencontré des difficultés particulières dans la mise en œuvre de vos prestations menées durant l'année civile considérée ? Si oui, quelles étaient ces difficultés et qu'avez-vous mis en œuvre pour y remédier ?

Non

Veillez décrire brièvement la DEQ mis en place au sein de votre service agréé.

Le Thème choisi pour le cycle 2020/2023 se porte sur la communication interne et externe. Ce thème a été choisi afin de faciliter les échanges entre les équipes composant notre personnel et notre communication envers les bénéficiaires. Cette thématique revêt une grande importance quant à une meilleure efficacité, une amélioration de la coordination au sein des équipes d'aides-familiales et aides ménagères et, enfin, que nos bénéficiaires puissent accéder aux informations relatives à leur situation plus facilement.

En effet, certains problèmes persistent toujours : retard dans l'envoi des avis de passage (ou encore non réception desdits avis de passage) ; petites erreurs au niveau des horaires (ex : oubli de communiquer un changement de dernière minute...). Dans le cadre de la DEQ, la thématique choisie est par conséquent pertinente pour notre service.

Après analyse de la situation, nous avons eu le projet de construire une plateforme informatique qui serait une base de données consultable, dans un premier temps, à notre personnel afin de faciliter l'accès aux informations des horaires et des avis de passage. Le gain serait mesurable à la fois en terme de temps (rapidité et ne nécessite plus de faire de nombreux appels

téléphoniques) et en volume de papier (diminution certaine du nombre d'avis de passage et par conséquent, moins de gaspillage). Il est à signaler que la création de ladite plate-forme serait facilitée par le fait qu'elle s'inspirerait très fortement de notre programme informatique (Prestaflex). Par conséquent, l'élaboration de cette base de données serait à la fois un objectif réaliste et atteignable.

Une évaluation semestrielle se tiendra afin de mesurer la réussite ou l'échec de la plate-forme informatique. En cas de réussite, d'autres domaines seraient progressivement ajoutés (exemples : les demandes de congés, les communications de la responsable des ressources humaines, l'accès aux professionnels des soins de santé...). De plus, avec l'évolution technologique, de plus en plus de nos bénéficiaires optent pour l'informatique et nombreux sont ceux ayant une adresse électronique (cette tendance ne fera que se renforcer dans les années à venir). C'est pourquoi nous avons jugés pertinent de choisir la communication comme principal thème de la démarche d'évaluation qualitative.

Les avancements par rapport aux principales orientations :

- 2021 : réalisation d'une plate-forme informatique (base de données) sous forme de projet-pilote (test). Cette dernière serait consultable par nos équipes pour consulter leurs horaires en ligne, les adresses de nos bénéficiaires et les prochains avis de passage.
- 2022 : achat de GSM pour la phase test et une formation prévue pour les personnes qui testeront l'application. Si la phase test est concluante, l'application sera en vigueur pour l'ensemble du personnel en fin d'année.

Présentation des objectifs du projet D.E.Q :

Elaboration d'une plate-forme informatique contenant une base de données (exemple : horaires, demande de congés, avais de passage...) permettant de faciliter la communication en interne (membres du personnel de l'ASBL) et en externe (bénéficiaires, professionnels de soins de santé).

Activités visant à la mise en place d'une dynamique collective :

Première étape : envoi des avis de passage aux bénéficiaires par mail et création de la plate-forme informatique (données par rapport aux horaires des membres du personnel et les adresses des bénéficiaires).

Deuxième étape : ajout de nouvelles données telles que les demandes de congé directement via la plate-forme plutôt que le format papier, communications de la responsable des ressources humaines directement disponible et consultable (évite ainsi les déplacements jusqu'à l'ASBL, un gain de temps assuré), carnet de communication pour les bénéficiaires directement consultables par notre

personnel (moins de gaspillage de papier, éviter les répétitions ou les informations peu pertinentes).

Troisième étape : nouvel ajout de données (accès ouvert en externe, c'est-à-dire aux professionnels). Cette troisième étape vise à fluidifier l'information et à simplifier l'information et la communication.

Concernant les actions entreprises dans notre service, plusieurs ressources devront être mobilisées de façon à rendre concret le projet :

Ressources humaines : informaticien + assistants sociaux (ce noyau est formé dès la première année et accompagnera le projet D.E.Q). Il est possible que d'autres personnes s'ajoutant par la suite dans le projet tel que les responsables des ressources humaines. La dernière année, ce seront les professionnels des soins de santé et les membres de la famille qui seront sollicités et pourront participer activement à l'échange d'informations via notre plate-forme.

Ressources techniques : programme sources Prestaflex comme base de données.

Ressources matérielles : tablettes, plate-forme informatique accessible aux smartphones des membres de notre personnel.

Ressources financières : des montants seront attribués à l'élaboration du projet.

Avez-vous mis en place une autre démarche d'évaluation de vos activités au cours de l'année civile considérée ? Si oui, veuillez décrire le processus d'évaluation que vous avez mis en place.

NON

Veuillez décrire le processus de formation continue mis en place pour votre personnel agréé Cocof.

Les formations continues sont choisies en fonction des demandes du personnel et des situations problématiques rencontrées.

En 2022, plusieurs formations ont été effectuées :

- Santé mentale : Accompagner des personnes souffrant de maladies mentales. Pratiques relationnelles avec des bénéficiaires souffrant de maladies mentales. Cette formation était encadrée par Synapsis
- Aidants Proches : Formation portant sur les aidants proches et le soutien/ accompagnement de ceux-ci.

- Formation réflexive - Prévenir la maltraitance des personnes âgées avec l'organisme Respect Sénior.
- Initiation à l'approche systémique et à l'accompagnement des familles avec Synapsis .
- Journée de cohésion d'équipe.

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de vos activités et/ou les mesures prises par votre service agréé visant à encourager l'inclusion des personnes en situation de handicap. Vos pratiques ont-elles évolué par rapport au dernier rapport d'activités transmis à la Cocof ?

Depuis plusieurs années, Vivre Chez Soi propose à ses bénéficiaires des rencontres autour d'activités variées : gymnastique douce, sortie au musée, au théâtre, au marché, au restaurant, concert de musique, jeux, shopping, projection, animations intergénérationnelles, ...

Ces moments sont l'occasion de découvrir de nouveaux horizons, de se distraire mais aussi de faire de nouvelles rencontres et de tisser des liens qui parfois se prolongent au-delà des séances.

Des bénévoles de la Centrale des Moins Mobiles (CMM) se chargent de venir chercher et de reconduire en voiture les participants qui le souhaitent.

Ces activités sont organisées chaque semaine (hors congés scolaires), généralement le lundi après-midi.

Le planning des activités, le lieu et l'heure des rendez-vous sont annoncés chaque mois, via les avis de passage ainsi que sur le site de l'asbl : Planning des activités du mois.

Début 2022, nous comptons une vingtaine de participants dont 8 réguliers. Des femmes vivant seules pour la plupart. En mars 2022, la remplaçante qui a débuté en septembre 2021 a quitté son poste. C'est ainsi qu'en mai 2022, une nouvelle responsable des activités a été engagée et a continué d'organiser diverses activités.

Activités organisées de janvier 2022 à décembre 2022 :

Date de l'activité	Description de l'activité	Nombre de participants
17/01/2022	Activité à « L'artisan » pour discuter et boire un café.	7

27/01/2022	Balade au marché de Boondael.	2
31/01/2022	Visite du musée : le dernier QG de Napoléon.	4
14/02/2022	Activité au café « Les archiducs » pour discuter et boire un café.	8
21/02/2022	Balade dans le Parc du Château de La Hulpe.	6
01/03/2022	Visite de la Fondation Folon.	5
07/03/2022	Anniversaires	7
21/03/2022	Jeux de sociétés	5
29/03/2022	Journée LLN	8
21/04/2022	Woluwé Shopping Center	6
25/04/2022	Séance d'information pour le séjour à la mer	8
09/05/2022	Présentation de livres par Aurélien Martinou	8
30/05/2022	Après-midi au jardin. Présentation de l'entreprise « Clé sur poule » et inauguration du poulailler + présentation d'Aurore de l'asbl « les Marcottes »	7
13/06/2022	BBQ et auberge espagnole	11
20/06/2022	Petit Bricolage dans le jardin	5
27/06/2022	Anniversaires nées en avril, mai, juin	13
11/07/2022	Potager	6
25/07/2022	Potager	8
28/07/2022	Sortie au Jardin Jean Massart	9
22/08/2022	Potager	9
06/09/2022	Pétanque	8
12/09/2022	Woluwé Shopping Center	12
19/09/2022	Bibliothèque : Présentation des livres	7
26/09/2022	Moment convivial à la Maison Haute + occasion de discuter du séjour à la mer	12
10/10/2022	Visite guidée de la Ferme du Chant des Cailles	7
17/10/2022	Aux écuries : un petit goûter + dernières infos pour le séjour à la mer	10
25/10/2022	La Guinguette des aînés : un après-midi dansant et convivial Démonstration et cours de danse Country + DJ	5
07/11/2022	Séjour à la mer	11
14/11/2022	Jeux de société aux Ecuries	11
21/11/2022	Présentation du magazine "Amour et Sagesse" à Forest	7
28/11/2022	Petite rencontre avec des enfants dans le cadre de leur projet sous le thème de la "TRANSMISSION".	7
08/12/2022	Gouter de Noël à la Maison Haute	14

12/12/2022	Projection ciné-seniors avec Alice Latta	11
15/12/2022	Après-midi en douceur au centre culturel d'Auderghem Film : "C'est quoi ce papy !"	8

Séjour à Koksijde

Notre réservation au Lys Rouge du mois de novembre a été maintenue. Il y a eu 13 participants et 5 accompagnants.

Transports

Contrairement aux années précédentes, nous avons décidé de ne plus travailler avec la CMM étant donné que leur personnel était en effectif réduit. Une aide précieuse a été apportée par les aides familiaux pour assurer le transport des bénéficiaires vers les activités et au retour à domicile.

Projets pour 2023

- 100 ans du Logis - participation aux actions menées dans le cadre du centenaire.
- Séjour à la mer : réservation a été prise au Lys Rouge à Koksijde pour accueillir le groupe en mai 2023
- Projet « potager » : travailler en collaboration avec l'asbl Les Marcottes pour débiter un potager avec nos bénéficiaires et des personnes du quartier.
- Projet « Clé sur poule » : en collaboration avec la SPRL Clé sur poule, élaboration d'activités ludiques autour des poules.

Veillez décrire brièvement votre gestion des demandes. (Liste d'attente, réorientation, limitation du temps de prise en charge, refus motivés,...)

En ce qui concerne la gestion des nouvelles demandes, nous fonctionnons avec une liste d'attente. En fonction des places disponibles dans notre semaine type, nous traitons les demandes le plus rapidement possible.

Si nous ne sommes pas en mesure d'aider rapidement une nouvelle demande urgente, nous réorientons les personnes vers d'autres services.

L'ASBL Vivre chez soi a mis en place un logiciel de nouvelle demande afin de faciliter le traitement de celles-ci. En d'autres termes : la personne prend contact avec notre service et nous complétons avec elle le formulaire de nouvelle demande avec ses données personnelles ainsi que la raison de l'aide. Une assistante sociale prend ensuite contact avec la personne pour fixer une première visite afin d'élaborer l'aide adéquate avec le bénéficiaire. La demande est donc confirmée au sein de notre service et la première prestation peut être mise en place dans notre planning.

Avant de mettre une demande en suspens nous envoyons un courrier pour ré interpellé la personne.

Après plus d'un an sans nouvelle de la personne ayant demandé de l'aide, nous mettons la demande en suspens.

II. **Données relatives aux bénéficiaires**

Nombre total de bénéficiaires uniques (nombre de bénéficiaire différents ayant bénéficié de vos services au minimum une fois au cours de l'année)

283

Nombre de bénéficiaires qui, au cours de l'année, ont bénéficié de vos services pour la première fois

68

Répartition des bénéficiaires par catégorie d'âge

Moins de 3 ans : 0

Entre 3 et 5 ans : 0

Entre 6 et 11 ans : 0

Entre 12 et 17 ans : 0

Entre 18 et 29 ans : 0

Entre 30 et 44 ans : 6

Entre 45 et 64 ans : 38

Entre 65 et 79 ans : 135

80 ans et plus : 104

Données manquantes :

Répartition des bénéficiaires par région du domicile

Région Bruxelles-Capitale : 283

Région Wallonne : 0

Région Flamande : 0

Autre : 0

Données manquantes :

Répartition des bénéficiaires domiciliés en Région Bruxelles-Capitale par commune

Anderlecht : 0
Auderghem : 0
Berchem-Ste-Agathe : 0
Bruxelles-Ville : 0
Etterbeek : 0
Evere : 0
Forest : 0
Ganshoren : 0
Ixelles : 0
Jette : 0
Koekelberg : 0
Molenbeek-St-Jean : 0
Saint-Gilles : 0
Schaerbeek : 0
St Josse-ten-Noode : 0
Uccle : 0
Watermael-Boitsfort : 283
Woluwé-St-Lambert : 0
Woluwé-St-Pierre : 0
Données manquantes :

Répartition des bénéficiaires par type de ménage (lors de l'inscription)

Isolé : 221
Couple (avec ou sans enfants) : 29
Monoparental homme : 0
Monoparental femme : 3
Communauté, cohabitation : 0
Autre : 0
Donnée manquante :

Répartition des bénéficiaires par type de situation de logement (lors de l'inscription)

Locatif privé : 168

Locatif public ou subventionné (AIS, communal, CPAS, SISP,...) : 54

Institution : 5

Propriétaire habitant : 56

Sans logement : 0

Squat : 0

Hébergement chez un tiers (famille, amis,...) : 0

Autres : 0

Données manquantes :

Répartition des bénéficiaires par type de source principale de revenus (lors de l'inscription)

Salarié : 0

Indépendant : 0

Revenu d'intégration (CPAS) : 8

Allocation de chômage :

Pension (dont GRAPPA) : 240

Revenu d'invalidité (mutuelle) : 34

Allocation handicapé : 0

Bourse d'étude/revenus d'étudiants : 0

Revenus du patrimoine : 1

Sans revenu : 0

Autres : 0

Données manquantes :

Nombre de bénéficiaires...

...bénéficiant d'une reconnaissance « handicap » (SPF, PHARE, VAPH,AVIQ, DSL,...) : 82

Données manquante :

Répartition des bénéficiaires par type « d'adresseur ». (Personne qui a recommandé au bénéficiaire de s'adresser au service)

Un proche/un membre de la famille : 85

Un médecin traitant : 2

Un médecin spécialiste : 0

Un psychothérapeute : 0

Un autre acteur du secteur médical : 4

Un autre secteur du secteur éducatif : 0

Un autre acteur du secteur social : 34

Aucun/La démarche relève de sa propre initiative : 134

Autre : 2

Données manquante :

III. Indicateurs d'activités

Indicateur d'activités : accompagnement individuel

Nombre total de prestation d'accompagnement individuel :

12079

Répartition des prestations d'accompagnement individuel par type d'activité

Accompagnement psycho-social
(information, orientation, entretien,
médiation familiale/conjuguale, suivi
administratif,...) : 0

Suivi juridique : 0

Médiation de dettes : 0

Coordination autour du bénéficiaire : 0

Aide à la vie journalière : 12079

Autre : 0

Données manquantes :

Répartition des prestations d'accompagnement individuel par thématique

Logement : 0

Santé physique/vieillessement : 0

Santé mentale : 0

Assuétudes : 0

Situation financière et économique/endettement : 0

Droit : 0

Insertion/emploi/formation : 0

Domaine scolaire : 0

Vie sociale et affective : 0

Violence entre partenaires/familiale : 0

Handicap : 0

Problèmes administratifs : 0

Autre : 0

Données manquantes :

Répartition des prestations d'accompagnement individuel par lieu de contact

Dans le service : 0

Milieu scolaire : 0

Evènement public, milieu festif,... : 0

Rue : 0

Au sein de l'institution bénéficiaire(milieu carcéral, milieu sportif, entreprise, maison de repos,...) : 0

Institution extérieures, partenaires : 0

A domicile : 12079

Dispositifs mobiles : 0

Autre : 0

Données manquantes

Nombre total de prestations de prévention individuelle réalisées simultanément à une prestation d'accompagnement individuel

0

Avez-vous des remarques/commentaires concernant les chiffres encodés pour ce référentiel :

Non

Annexes

1. Le centre de formation

Notre centre de formation d'aides familiaux est subsidié et agréé par la COCOF et est partenaire de Bruxelles-Formation.

- **La session 2021-2022**

Pour ce nouveau cycle, nous avons reçu 72 demandes d'inscription. Seulement 49 candidats se sont présentés aux tests écrits d'admission, parmi lesquels 35 ont réussi. Ces 35 personnes ont été reçues par la coordinatrice aux entretiens oraux de motivation, et 25 futurs élèves ont été admis. La rentrée scolaire a débuté le 1^{er} octobre 2021.

- Moyenne d'âge : l'élève le plus jeune a 22 ans et le plus âgé a 56 ans. La moyenne d'âge est de 39 ans.
- Genre : le groupe est constitué d'un homme et de 24 femmes.
- Etat-civil : 7 élèves sont mariés, 1 étudiant vit sous le régime de la cohabitation légale, 4 sont divorcés, 12 sont célibataires et 1 personne est veuve.
- Niveau d'études :
 - 1 élève a obtenu au maximum le CEB
 - 2 élèves ont validé la 2^{ème} secondaire professionnelle
 - 2 élèves ont validé la 2^{ème} secondaire générale
 - 2 élèves ont validé la 3^{ème} secondaire générale (hors Union européenne)
 - 1 élève a validé la 5^{ème} secondaire générale
 - 2 élèves ont validé une 6^{ème} professionnelle
 - 12 élèves ont validé la 6^{ème} année générale (dont 7 hors Union européenne)
 - 3 élèves ont obtenu un graduat d'études supérieures (dont 2 hors U.E.)
- Revenus :
 - 2 élèves perçoivent des indemnités de la mutuelle
 - 6 élèves perçoivent un revenu d'intégration sociale du CPAS
 - 9 élèves perçoivent des allocations de chômage
 - 4 élèves sont sans revenus, à charge d'un tiers.
 - 4 élèves sont aide-ménagères employées par 3 services d'aide à domicile différent et perçoivent leurs salaires grâce aux subsides du Fonds Maribel versés à leurs employeurs.
- Admission aux stages et fin du cursus :

Lors des évaluations pratiques et théoriques, 17 élèves se sont présentés aux examens et 10 d'entre eux ont réussi. Neuf élèves ont effectué 40h de stage en crèche, 180h de stage en maison de repos et 350h dans un service d'aide à domicile avant le 30 septembre 2022 et ont obtenu leur attestation de capacité d'aide familial. La 10^{ème} élève a terminé ses stages en 2023 et a validé son année lors de la 1^{ère} délibération du groupe 2022-2023.

- Travail de fin d'études :

Lors de leurs stages à domicile, 9 élèves ont réalisé un travail de fin d'études écrit qu'ils ont présenté oralement devant un jury le 9 novembre 2022 à l'E.A.F.C. Evere sur le site d'Anderlecht (enseignement pour adultes et formation continue). Cette épreuve intégrée leur permet notamment d'accéder à la passerelle aide-soignant. Tous les élèves l'ont réussie.

- **Session 2022-2023**

Les cours ont débuté le 03 octobre 2022 avec un groupe composé de 2 hommes et 20 femmes. Sur 54 demandes d'inscription, 33 se sont présentés aux tests écrits et 25 l'ont réussi. Seulement 22 ont été admis suite aux entretiens oraux et ont finalisé leur dossier administratif.

- Moyenne d'âge :

Comme l'an passé, la moyenne d'âge est de 39 ans, l'élève le plus jeune ayant 22 ans et le plus âgé 56 ans.

- Etat-civil :

- Célibataires : 11
- Cohabitant légaux : 1
- Divorcés ; 2
- Mariés : 7
- Veuf(ve) : 1

- Niveau d'études :

- Niveau universitaire : 1
- Niveau CESS : 13 (dont 6 hors U.E. et sans équivalence)
- 5^{ème} secondaire : 1 hors U.E.
- 4^{ème} secondaire : 2 (dont 1 hors U.E.)
- 6^{ème} professionnelle : 2
- Niveau CESI : 3

- Types de revenus :

- Salaire d'aide-ménagère grâce aux subsides du Fonds Maribel : 6
- A charge d'une autre personne : 3
- Revenus d'intégration sociale du CPAS : 8
- Allocations de Chômage : 5

- Admission aux stages :

Lors de la session d'examens, 16 élèves se sont présentés et 11 d'entre eux ont réussi et ont débuté leurs stages le 08 mai 2023.

2. Mémoire Vive 2022

En 2022 Mémoire Vive continue le travail de récits de vie de personnes âgées d'une part et les collaborations autour de projets audiovisuels divers avec des partenaires issus du monde socio - culturel.

La coordinatrice du projet étant en congé de maternité, sa remplaçante travaille dans la continuité de projets mise en place en 2021.

Les récits de vie de La collection « Raconte – moi »

- RACONTE - MOI ELODIE B.

Rencontrée en 2021 pour un autre projet, une bénéficiaire de l'asbl nous fait part de son souhait de participer à Mémoire Vive pour partager son récit autour de son engagement féministe en tant que fondatrice des 'Cahiers du grifs'.

Ceci donne lieu a un court -métrage richement illustré avec des images d'anciennes revues.

Ce montage est réalisé au moment au l'éditeur célèbre l'anniversaire de la revue et le lien de la capsule diffusé par eux. La participante se dit très fière d'avoir pu partager son vécu.

- RACONTE - Moi : Claudette Coiffure

Dans la nouvelle collection 'Raconte - moi' qui propose des récits de vie individuelle sous un format court, l'entretien de Claudette, salon de coiffure, est réalisé. C'est un projet dont la demande a été fait via la comité de quartier de la rue de l'Hospice qui souhaite rendre hommage à l'ancienne coiffeuse.

Le montage est finalisé et illustré au retour de la coordinatrice de Mémoire Vive et projeté lors de la fête du quartier chez une habitante. La famille de l'ancienne coiffeuse, elle-même et les voisins font des retours très positifs et la vidéo est mise en ligne sur le site Vimeo

- RACONTE - MOI Patrick P.

Pour les 50 ans de la Vénerie, un entretien avec un bénéficiaire et artiste qui a travaillé un temps à la Vénerie est réalisé par Mémoire Vive. Plusieurs montages en découlent, dont un qui sera diffusé par le Centre culturel lors de leur campagne pour les 50 ans sur les réseaux sociaux. Le participant nous partage sa fierté par rapport au fait d'avoir été associé à l'évènement alors qu'il n'a plus de contact avec l'endroit. N'ayant pas l'internet, il a pu donner son accord en regardant la vidéo en compagnie de Mémoire Vive. Il a fait part de son souhait de réaliser une interview autour d'un livre / collage autobiographique tellement que la démarche lui a plu.

Récit de vie :

COLETTE VOYAGEUSE

Un récit de vie 'classique' est réalisé avec une bénéficiaire dont la famille avait pris contact avec Mémoire Vive. Le résultat est très bien accueilli par elle et sa famille remercie Mémoire Vive pour son travail.

Projections publiques et collaborations externes

- Des Capsules et vous

Le projet en collaboration avec le Centre culturel de la Vénérie continue et la convention est renouvelée. Il s'agit d'interviews et de micro trottoirs (interviews dans la rue) dans la continuité de l'analyse partagée du territoire que le centre a mené. L'idée est de stimuler un sentiment de cohésion sociale via les capsules vidéo, de découvrir ses voisins, de faire parler des personnes d'âges et d'origines divers pour refléter la diversité du quartier. Mémoire Vive fait également participé des personnes, notamment des bénéficiaires de VCS afin d'y intégrer des personnes qu'on ne croise pas dans la rue.

En 2022, il y a la réalisation de 6 capsules, qui ont été projetées en salle de cinéma lors des Cinés - Apéros.

- Documentaire 'Portraits - Jardins'

Basé sur des ateliers vidéo réalisés avec les habitants des Cités Jardins en 2021 dans le cadre des 100 ans du Logis et Floréal et avec le soutien financier des Sociétés de logement, le documentaire 'Portraits - jardins' est finalement terminés par un collaborateur externe en mai et projeté lors de l'inauguration des festivités en juin 2022 au Studio Logis.

Dans l'évaluation du projet global, certain souci dans la collaboration avec la personne externe ont été relevé, lors du débriefing avec les Cités - Jardins, ceux-ci ont souligné leur satisfaction quant au film mais ont également mentionné des difficultés dans la collaboration avec Marco P; dont le retard de la finition du film ont rendu impossible toute correction et causé pas mal de stress et d'émotions au sein de Mémoire Vive.

Début décembre nous organisons notre projection – rencontre ' Ciné seniors' pour projeter le film à notre public et proposer les services de voiturage à nos bénéficiaires. La projection est organisée au Studio Logis .

La projection accueille également un collectif d'écrits de l'Asbl Entr'âges qui fait la promotion des liens intergénérationnels.

Une quarantaine de personnes est présentes dans la salle.

La projection est suivie d'un café - goûter au bar du Studio Logis en compagnie du pôle activités et des bénéficiaires de Vivre Chez Soi pour qui un service de voiturage est mis en place.

Le film est annoncé dans le 1170 ainsi que dans la brochure du Logis - Floréal, sur les réseaux sociaux et via la newsletter des Cités Jardins.

C'est une occasion pour Mémoire Vive de participer au lancement des festivités des 100 ans.

Le film est ensuite mis en ligne et accessible sur la plateforme Vimeo.

- Reflets de vie

Le projet entamé en 2021 avec Arts & Publics et une illustratrice externe continue et se termine en 2022 par la remise de dessins /carnets réalisés par l'illustratrice aux participants. Du côté de Mémoire Vive, un montage des vidéos des entretiens est réalisé pour aboutir à dix capsules courtes qui combinent images filmées et illustrations. Les montages sont finalisés au retour de la coordinatrice de Mémoire Vive

Le projet Web radio Cherry Radio 1170

Mémoire Vive continue à produire des podcasts pour la web radio.

Pour ceci des collaborations avec des acteurs socio - culturel de la commune ont lieu. Le nouveau thème proposé est DEMAIN et 5 capsules sont réalisées avec et par des habitants. Une collaboration avec le centre culturel la Vénerie et leur pôle éducation/école primaire voit le jour dans la projet COLIBRI.

Une autre collaboration avec le WABO - centre culturel néerlandophone est mise en place qui produit une capsule sonore. Ceci répond à l'objectif de maintenir une diversité linguistique sur le site.

Des bénévoles et Mémoire Vive

Une demande de l'asbl PUSH qui accompagne des personnes en situation de handicap en réinsertion via un bénévolat dans une association pour une personne malvoyante intéressée par le projet radio est faite. Un bénévole rejoint alors ponctuellement le projet et propose un nouveau thème : la DIFFERENCE.

Ce thème est ensuite travaillé avec un stagiaire est donne lieu à un podcast et une courte vidéo qui sera projeté à la Vénerie.

Le bénévole développe un projet autour de la différence entre voyant et non voyant qui est toujours en cours.

Lauréat du projet COUP DE POUCE

Mémoire Vive propose la réalisation d'une émission radio pour les jeunes dans le cadre de l'appel à projet 'Coup de pouce' à la commune. Le projet est voté et la mise en place aura lieu en 2023 en collaboration avec la Maison de Quartier.

Projets 2023

- Exposition 100 ans :

En novembre un groupe d'habitants contacte Mémoire Vive pour réaliser des interviews d'habitants en 2023 dans le cadre de l'exposition de clôture des festivités. Le projet est soumis aux sociétés de logements et accepté pour un soutien financier.

Le projet débute en fin 2022.

- La culture a de la classe

Pour un projet inter école le Centre culturel fait la demande d'une collaboration pour 'Du mot au geste' qui aboutira en 2023 à des podcasts pour la web radio avec en collaboration l'Atelier 210 et l'école de la sainte Famille.

3. Le service bricolage

Un subside couvre actuellement le service technique (mi-temps d'un ouvrier + frais) jusqu'au 31/12/2022. Compte tenu de la forte demande d'interventions de la part de nos bénéficiaires, nous avons souhaité engager un deuxième ouvrier mi-temps, raison pour laquelle nous avons réintroduit une demande de subsides auprès de Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale. Pour rappel, la mission du bricoleur professionnel est de répondre à la demande des bénéficiaires ayant besoin de réaliser chez eux de petits travaux, ceci dans le but de contribuer, au même titre que les aides familiaux, les aides ménagères et la livraison des repas, au maintien à domicile. Nous insistons auprès de nos bénéficiaires sur le caractère limité de ces interventions.

Il ne s'agit pas pour cet ouvrier de se substituer à des firmes spécialisées mais bien à réaliser de petits bricolages comme beaucoup de gens les réalisent chez eux. Voici, à titre d'exemple, le type d'interventions proposées :

- Électricité : remplacer une ampoule, réparer une prise, remplacer un interrupteur, etc...
- Plomberie : réparer un robinet ou un WC qui coule, colmater une petite fuite, déboucher un évier ou un WC, etc...
- Chauffage : purger les radiateurs, rallumer la chaudière en automne, etc...
- Jardinage : assurer de petits entretiens de jardin, planter un arbuste, etc...
- Décoration : fixer un tableau au mur, plafonner et repeindre un dégât de mur, etc...
- Maçonnerie : cimenter une dalle de trottoir, un carrelage, réparer un muret, etc... - Menuiserie : réparer une porte, une sangle de volet, une serrure, etc...

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022, 130 interventions ont été assurées.

4. L'immeuble Bégonias

Pour rappel, en collaboration avec l'AIS Delta (agence immobilière sociale) et le CPAS de Watermael-Boitsfort, Vivre Chez Soi met à la disposition de personnes vivant une difficulté, des logements à loyer modéré et de courte durée. Comme les années précédentes, c'est le service social du CPAS qui se charge de la sélection des candidats acquéreurs et l'AIS Delta qui assure la gestion administrative et quotidienne.